



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE  
Département des finances et contributions

Office du personnel de l'Etat

Service d'évaluation des fonctions

## DEFINITION DE FONCTION-TYPE

Date d'établissement

01.01.99

Date de révision

Date de mise en application

01.01.99

### 1. Dénomination de la fonction

**Agent / agente 1 propreté et hygiène HUG**

Code fonction

6.23.028

### 2. But de la fonction

Assurer des prestations de nettoyage, de désinfection, d'entretien général et spécifique dans l'ensemble des locaux répartis sur les différents sites hospitaliers HUG.

### 3. Description de la fonction

La fonction implique notamment :

- le nettoyage et l'entretien de l'ensemble des locaux attribués comprenant notamment:  
le balayage humide et de désinfection, le lavage, le récurage et l'imprégnation des sols, le dépoussiérage des surfaces et du mobilier, le lavage des vitres, etc., selon les plans de travail attribués;
- le nettoyage ponctuel, urgent et planifié selon les besoins du service;
- le déplacement et la manutention du mobilier dans le cadre des nettoyages à fond et occasionnellement lors de déménagements internes;
- la participation à la désinfection des locaux contaminés selon les directives;
- l'utilisation des instruments et machines du service, leur entretien selon les protocoles en vigueur;
- la participation au nettoyage, désinfection et habillage des lits;
- l'exécution d'autres tâches à la demande des supérieurs hiérarchiques.

### 4. Exigences de la fonction

Une pratique professionnelle dans un métier manuel.

Critères	Formation professionnelle	Expérience professionnelle	Efforts intellectuels	Efforts physiques	Responsabilité	Classification
Niveaux	A	B	B	D	B	Cl. max. 04
Points	6	4	11	15	10	Total 46